



L'institution

Limoges Métropole est une Communauté Urbaine composée de 20 communes qui ont mutualisé des compétences majeures avec l'objectif de construire ensemble un projet d'avenir pour leurs habitants.

20 communes pour un projet commun

Limoges Métropole est un **EPCI** (Établissement Public de Coopération Intercommunale) créé en Communauté de Communes (2001) puis en Communauté d'Agglomération (2002) avant de devenir le 1^{er} janvier 2019, une **Communauté Urbaine**, 2e pôle de la Région Nouvelle-Aquitaine. **208 000 habitants** font partie de ce territoire, soit la moitié de la population du département de la Haute-Vienne.

Chaque commune membre a ainsi délégué à la Communauté Urbaine des compétences. Une coopération qui permet, au quotidien, d'améliorer **les services rendus aux habitants** en mutualisant des moyens humains, techniques ou financiers. Cette mutualisation permet notamment l'investissement dans des équipements de grande envergure qu'une commune seule ne pourrait s'offrir, par exemple le Zénith Limoges Métropole, inauguré en 2007, offrant au territoire et à sa population un haut lieu culturel.

Les compétences de Limoges Métropole

Au cœur des compétences de la Communauté Urbaine : le quotidien des habitants. La voirie, les transports urbains et scolaires, les grands équipements sportifs et culturels tels que le Zénith, L'Aquapolis ou le Vélodrome Raymond Poulidor, le développement économique, la gestion du Cycle de l'Eau ou encore la collecte et le traitement des déchets... : **Limoges Métropole préserve la qualité de vie de ses habitants.**

En tant que **Territoire Durable**, l'avenir de notre territoire repose sur la préservation de la nature et de sa biodiversité. **52: c'est le nombre de mètres carrés d'espaces verts par habitant sur Limoges et son agglomération. Ce qui en fait une des aires urbaines les plus vertes de France !**

Le **logement** est également un axe primordial pour la Communauté Urbaine, qui souhaite que chaque citoyen dispose d'un logement agréable et abordable. Le coût du foncier notamment y est l'un des plus bas au niveau national.

Notre territoire rassemble également de nombreuses **entreprises porteuses d'avenir** et des **entreprises leaders dans leurs domaines**, qui signent des produits de luxe et de qualité, véritables « griffes » de Limoges Métropole : industries de la porcelaine (**Bernardaud, Haviland...**), construction électrique (**Legrand**), chaussure (**Weston**), confection textile (**Smuggler**), prévention des risques (**Dekra**), automobile et poids lourds (**Texelis, Valéo**,

Renault Trucks...).

C'est en les soutenant, en permettant la formation de leurs futurs collaborateurs et en promouvant la recherche que **nous nous développons économiquement**. De l'industrie porcelaine à aux céramiques techniques, de l'élevage à la génomique bovine, de l'interrupteur à la domotique... Limoges Métropole favorise les innovations technologiques et le développement des industries de pointe.

Tout autant d'atouts qui font de notre territoire, un espace de vie dynamique, attractif et innovant.

Ils font Limoges Métropole

Afin de rendre un **service de qualité** à l'ensemble de nos habitants, 900 agents s'investissent tous les jours pour mener à bien les missions de la Communauté Urbaine. C'est par son engagement quotidien envers sa population que Limoges Métropole peut offrir une qualité de vie particulièrement remarquable à ses habitants.

DÉCOUVREZ LIMOGES MÉTROPOLE



Le Conseil Communautaire

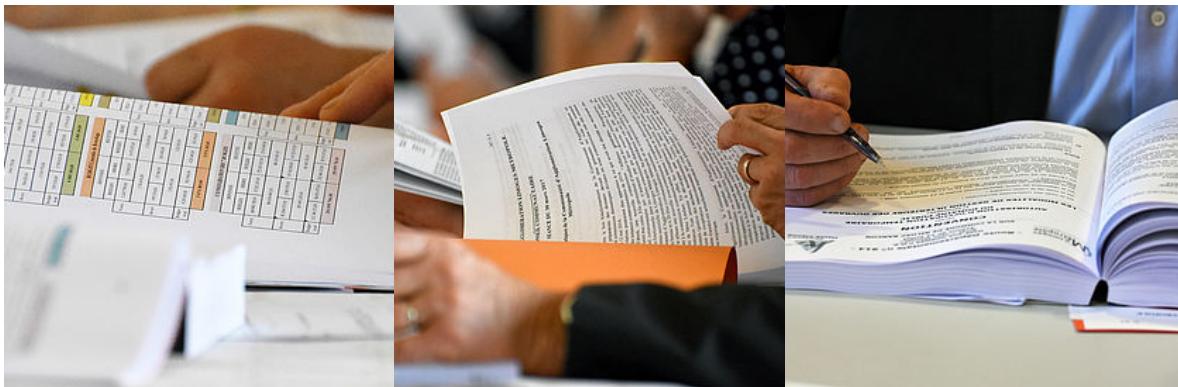
Le Conseil Communautaire de Limoges Métropole est composé de 74 élus : Président, Vice-Présidents, Conseillers Communautaires Délégués et Conseillers...

Rediffusions des Conseils Communautaires

Le Conseil Communautaire est l'organe décisionnaire de Limoges Métropole. Les 74 conseillers communautaires se réunissent pour voter des décisions...

Organigramme des services

Limoges Métropole gère une multitude de compétences pour les 210 000 habitants de son territoire. Pour délivrer un service de qualité, ces compétences...



Les commissions

En plus des commissions réglementaires imposées par l'État, des commissions thématiques ont été définies afin de permettre le bon fonctionnement de la...

Les documents cadres de Limoges Métropole

PCAET, PDU, PLUi... Quels sont les documents cadres qui déterminent les politiques publiques du territoire de Limoges Métropole? À quoi servent-ils...

La gestion de la contractualisation

Les stratégies territoriales de Limoges Métropole et la mise en place de projets s'opèrent grâce à des contrats signés avec différents partenaires....



Les documents des instances communautaires

Les 74 élus qui composent Limoges Métropole prennent des décisions importantes pour le territoire lors des Conseils Communautaires. Retrouvez...

Les budgets

Retrouvez toutes les informations en ce qui concerne les budgets de la Communauté Urbaine Limoges Métropole : budgets principaux, budgets annexes,...

Les marchés publics

Chaque année, Limoges Métropole lance de multiples marchés publics. Des investissements de plusieurs millions d'euros pour la Communauté Urbaine.



Rapports d'activité

Retrouvez le bilan des actions menées par la Communauté Urbaine Limoges Métropole à travers les différents rapports d'activité produits chaque année.

Nos politiques en matière de protection des données

Limoges Métropole a élaboré plusieurs politiques pour protéger les données personnelles des utilisateurs des services de la Communauté Urbaine....

Groupe d'action locale (GAL)

En 2023, la Communauté de communes ÉLAN et Limoges Métropole se sont rapprochées pour former un Groupe d'action locale (GAL des Monts et de Limoges)....